



Location de salles

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

ID : 025-212502595-20231120-2023112002-DE



TARIFS 2024

	Résidents de FRASNE			Résidents extérieurs		Fluides (***)	
	Particuliers / Entreprises	Associations Communales (**)	Syndic	Particuliers / Entreprises	Associations	Été	Hiver

Salle du conseil municipal						
½ journée ou soirée	0	0	25€	25 €	25 €	
journée	0	0	40€	40 €	40 €	
Salle d'animation						
½ journée ou soirée	80 €	0 / 50€	80€	120 €	120 €	
Journée sans cuisine (*)	80 €	0 / 50€	-	120 €	120 €	
Journée ou soirée en semaine + cuisine (*)	140 €	0 / 50€	-	180 €	180 €	
Samedi (apéritif de mariage) + cuisine	160 €	0 / 50€	-	190 €	190 €	
Week-end + cuisine	400 €	0 / 50€	-	500 €	500 €	
Collation après obsèques + cuisine	70 €	-	-	80 €	80 €	
Banquet des classes	2 € par habitant	-	-	-	-	
Salle polyvalente						
Journée sans cuisine (*)	400 €	0 / 100€	-	550 €	550 €	
Journée ou soirée en semaine + cuisine (*)	450 €	0 / 100€	-	610 €	610 €	
Samedi (apéritif de mariage) + cuisine	450 €	0 / 100€	-	610 €	610 €	
Week-end + cuisine	700 €	0 / 100€	-	1000 €	1000 €	
Week-end avec salle d'animation	1100 €	0 / 150€	-	1500 €	1500 €	
Ferme de CESSAY						
Journée en semaine	300 €	0 / 50€	-	300 €	300 €	
Week-end	600 €	0 / 50€	-	800 €	800 €	
Salle des bains – douches (pas de cuisine)						
Animation payante de 2h	20 €	0	-	-	20 €	
Soirée en semaine	40 €	0	40€	-	40 €	
Samedi ou dimanche	50 €	0	-	-	-	
Samedi + dimanche	100 €	0	-	-	-	

0	0
0	0
25	50 €
50 €	100 €
50 €	100 €
50 €	100 €
100 €	150 €
0	0
0	0
100 €	200 €
100 €	200 €
100 €	200 €
200 €	300 €
300 €	450 €
électricité	gaz
0.25 €/kWh	10 €/m3
0.25 €/kWh	10 €/m3
-	0
-	35 €
-	35€
-	70€

(*) : Le tarif de location d'une salle pour un vendredi soir ou un samedi soir seuls ; sera celui du week-end entier

(**) : Gratuit / sauf si réalisant des animations à but lucratif (loto, vide grenier, Ste barbe, fondues.....) : forfait location + fluides

(***) : La période d'été va du 1^{er} mai au 30 septembre. La période hivernale va du 1^{er} octobre au 30 avril